



MANOIR DE SAVIGNY, VALOGNES

Toponymie

Le nom de Savigny désigne également deux communes du département de la Manche. Selon F. de Beaurepaire, Savigny « *dérive du nom de domaine de type gallo-romain Sabiniacum, formé avec le nom de personne latin bien connu* ». La propriété est située en bordure de l'ancienne voie romaine et se trouve à proximité de la cité antique d'Alauna. Elle appartenait jadis à la paroisse d'Alleaume, commune rattachée à Valognes en 1867.



Localisation du manoir de Savigny sur la carte d'état-major de 1835

Historique sommaire

En 1629, Guillaume Grip, « *avocat pour la roi en la cour ecclésiastique à Valognes* », époux de Françoise Jullien, portait le titre de sieur de Savigny. En décembre 1643 il obtenait des lettres patentes d'annoblissement. Cette famille Grip est connue localement depuis le début du XVI^e siècle, en la personne de **Jean Grip**, avocat, dont le nom figure dans l'état civil de Valognes aux dates de 1501 et 1503. Elle donna plusieurs avocats aux tribunaux de la ville.

La famille Grip se maintient à Savigny jusqu'à la Révolution. Guillaume Grip, sieur de Savigny, fonda en 1678 trois messes en l'honneur de son frère, Jean-François Grip, sieur de la Neuville, récemment décédé (Adam, 1891, p. 27). En janvier 1698 il obtenait confirmation de ses titres de noblesse. Il décéda avant 1723 car à cette date, demoiselle Jeanne Groult se déclarait veuve du sieur de Savigny (Adam, la Victoire, p. 28). Le 30 mai 1729 Jacques-Guillaume Grip, sieur de Savigny, « *demeurant en sa terre de Savigny* » rachetait le « manoir » situé au haut de la rue des religieuses, près de la croix Aubert (**hôtel Viel de Gramont**). Le 10 mai 1751, Jacques-Guillaume Grip, « *écuyer, mousquetaire* », épousait Dmelle Marie-Louise-Félice du Moncel, fille de Théodose du Moncel, seigneur de Flottemanville (notariat de Valognes, n°105).

Peu après la Révolution, Mme Félix-Françoise Henriette Grip-Savigny, fille de Jacques-Guillaume Grip de Savigny, et veuve de Guillaume Hyacinthe de La Cour, se voit confisquer pour cause d'émigration des biens situés au Rond-Pilet et au Clos-Huet, sur Alleaume, Flottemanville, Lieusaint et Valognes (Fds. Dorey Costard).



Façade postérieure



Architecture

Le manoir de Savigny est constitué d'un corps de logis avec aile en retour sur la façade arrière, faisant face, côté sud, à une cour agricole comprenant grange, charreterie et pressoir. Une boulangerie et un logement en dépendance occupent la parcelle située au nord du logis. Une pièce d'eau alimentée par une source voisine, avec système de débord, longe le manoir à l'est.

Le corps de logis présente une façade régulièrement ordonnancée, entièrement remaniée lors d'une importante phase de travaux datant du dernier quart du **XVIII^e siècle** ou du premier quart du siècle suivant. La façade arrière présente en revanche des percements et des maçonneries nettement plus anciens (égouts et ouvertures chanfreinées), attribuables à la première moitié du XVI^e siècle.

Les maçonneries de ce mur pignon sont partiellement constituées de petits blocs quadrangulaires de pierre calcaire, remploi possible d'une construction remontant à l'époque antique ou au haut Moyen âge. Se remarquent également dans cette partie de la construction quelque briques romaines et plusieurs moellons de calcaire coquillier, dit *tuf de Sainteny*, matériau couramment utilisé dans la fabrication des sarcophages durant le haut Moyen âge. Ces éléments archéologiques, associés aux données toponymiques évoquées précédemment et à la proximité d'une agglomération et d'une voie romaines, permettent de supposer qu'une implantation antique, peut-être de nature funéraire, aurait existé sur ce site.

L'aile postérieure du logis a été augmentée, côté ouest, d'un pavillon avec toiture en terrasse datant, comme les autres remaniements de la maison, de la fin XVIII^e siècle. L'observation interne du corps de logis permet aussi de relever de nombreux éléments d'époque Renaissance encore en place sous les remaniements postérieurs. Un vaste escalier en vis se partage le volume de l'aile arrière avec une



superposition de petites pièces de retraits. L'implantation de l'embranchement, des seuils des portes anciennes, ainsi que d'autres éléments (enduits, traces de percements, reprises de poutraison), offrent des indices précis concernant la distribution ancienne de l'édifice. Celui-ci était initialement divisé par un mur de refend central et comportait, de part et d'autre, respectivement deux et trois niveaux d'habitation établis en net décalage (avec salle basse « double en élévation »).



Les observations effectuées à l'intérieur du logis permettent aussi d'identifier une extension de l'habitation effectuée vers l'ouest lors de la phase de construction d'époque Renaissance. Cette observation coïncide avec d'autres indices semblant indiquer que les travaux effectués au XVI^e siècle correspondent en fait au remaniement d'un édifice antérieur.

L'édifice, récemment rénové, abrite aujourd'hui des gîtes et des chambres d'hôtes.

Julien DESHAYES, 2012 (tous droits réservés, Pays d'art et d'histoire du Clos du Cotentin)